

Cette action est assurée par les membres de la cellule transmissions

Objectifs:

- Informer la population de la survenue d'une crise ;
- Informer la population de la nature de la crise ;
- Informer la population du comportement qu'elle doit adopter.

Comment ?

Utiliser un EMDA (Ensemble Mobile de Diffusion de l'Alerte) ou un automate d'alerte si la commune en possède un et diffuser le message d'alerte sur toute la commune.

Si la commune ne possède pas d'EMDA, demander à la police municipale, aux gendarmes, aux pompiers voire aux industriels de le prêter, et/ou de diffuser eux-mêmes l'alerte.

Contactez les médias, et leur communiquer le message à annoncer à leurs auditeurs et téléspectateurs.

Composition du message d'alerte :

Le message doit comporter les éléments suivants:

- Nature de l'accident ou de la situation ;
- Consignes de sécurité à suivre ;
- Moyens de se tenir informé de l'évolution de la situation.

S'il s'agit d'une évacuation, rappeler les points de rassemblement et que les personnes doivent se munir du minimum d'affaires personnelles dont papiers d'identité, vêtements chauds, etc...

NB : Il doit être concis et objectif
(Ne pas dramatiser la situation pour ne pas créer un effet de panique).

Risque inondation

Votre habitation se trouvant dans la zone inondable, nous vous conseillons expressément de prendre les dispositions suivantes:
Surveiller régulièrement sous-sol et rez-de-chaussée afin de détecter rapidement une éventuelle infiltration des eaux

Sortir des caves, sous-sols et rez-de-chaussée tous les objets périssables que vous pouvez protéger
Sortir ou mettre en sécurité les appareils ou produits pouvant présenter un danger (appareils électriques, appareils de chauffage, voitures, mobilier, produits toxiques, arrimer les cuves à fuel ...)

Pour tout renseignement, veuillez contacter:

- Mairie — tél. :
- Commissariat ou gendarmerie -tél. :
- Sous-préfecture- tél. :
- Sapeurs-pompiers -tél. :

Message type d'évacuation

Votre habitation étant située en zone dangereuse du fait de: (préciser le risque)

Dû à la montée des eaux survenue le : à:h

Une évacuation est envisagée.

Nous vous demandons donc de:

- Fermer vos réseaux de gaz, électricité, eau et chauffage
- Attacher vos objets encombrants susceptibles de flotter
- Si ce n'est déjà fait, monter les objets que vous souhaitez protéger ainsi que les produits qui pourraient être dangereux le plus haut possible

Une fois évacués, vous n'aurez plus, temporairement, la possibilité de revenir à votre domicile. Ainsi, en attendant l'ordre définitif d'évacuation, munissez-vous de:

- Vêtements de rechange
- Nécessaire de toilette
- Médicaments indispensables
- Papiers personnels
- Un peu d'argent

N'oubliez pas de fermer à clé votre habitation une fois évacuée. Soyez attentifs aux consignes qui vous seront données

TENEZ-VOUS PRETS A EVACUER DES QUE VOUS EN AUREZ RECU L'ORDRE